



L'AUTODÉTERMINATION : **QUELLES RÉALITÉS DANS NOS PRATIQUES ?** **COMMENT NOS ORGANISATIONS INFLUENCENT-ELLES** **LE DÉPLOIEMENT DE L'AUTODÉTERMINATION DES** **PERSONNES ACCOMPAGNÉES ?**

08 et 09 JUIN 2023

Domaine du Lazaret, SETE



Contexte du séminaire

Les personnes en situation de handicap disposent d'une égale jouissance des droits et des libertés fondamentales au titre de la Convention des Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Cela se caractérise notamment, par l'affirmation de l'autonomie et de la capacité d'autodétermination des personnes concernées. Au cours des dernières décennies, cette quête d'émancipation s'est accélérée grâce au changement de paradigme à l'œuvre en termes d'accessibilité et de transformation de l'offre médico-sociale, en faveur d'une société plus inclusive.

Le concept d'autodétermination occupe désormais un espace croissant tant dans les débats portant sur les politiques publiques que dans la mise en œuvre de pratiques d'accompagnement sur le terrain.

Durant ce séminaire, nous aborderons les défis que pose le concept d'autodétermination dans nos ESMS. Quelles réalités dans nos pratiques et comment nos organisations influencent-elles le déploiement de l'autodétermination des personnes accompagnées ? »

Quels sont les enjeux éthiques et pratiques que soulèvent les savoirs autour de la notion d'autodétermination ? Que faut-il retenir de ces nouvelles connaissances produites ? Quelle place faire aux savoirs expérientiels pour mieux comprendre ce qu'est l'autodétermination ? Comment ces connaissances peuvent-elles s'intégrer aux pratiques actuelles afin de les faire évoluer ?

Comment les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap sont-ils impactés par le concept d'autodétermination ? Quel savoir-faire et quel savoir-être doivent-ils mettre en œuvre ? Alors que différentes pratiques d'accompagnement affirment être fondées sur l'autodétermination, peut-on alors parler d'un réel changement de posture des professionnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ?





Pré -programme

JEUDI 08 JUIN 2023- APRÈS-MIDI

- 13h00** Accueil des participants
- 14h00 Ouverture du séminaire**
Membres du COPIL, Florence Delorière Directrice de la FISAF
- 14h15 Séance plénière - Conférence introductive**
Jean Pierre BROUILLAUD, écrivain voyageur
Angeline ARNAUD -PLAZA, cheffe de service communauté 360 et PCPE13
- 15h15 Ateliers thématiques et partages de pratiques inspirantes**
4 Ateliers thématiques au choix vous seront proposés
- 16h15 Pause**
- 16h45 Ateliers thématiques et partages de pratiques inspirantes**
4 Ateliers thématiques au choix vous seront proposés
- 18h00 Pause**
- 18h 30 Plénière - Conclusion de la première journée**
- 20h00 Cocktail dînatoire - Soirée musicale et festive.**

VENDREDI 09 JUIN 2023 MATINEE

- 08h45 Accueil des participants**
- 09h15 Séance plénière - Conférence introductive**
Margaux ALLOUCHERIE, Coordinatrice référent pair dispositif E-POP Nouvelle Aquitaine
François BERNARD, Directeur Général au GAPAS,
- 10h00 Ateliers thématiques et partages de pratiques inspirantes**
4 Ateliers thématiques au choix vous seront proposés
- 11h00 Pause**
- 11h30 Restitution des ateliers**
- 12h15 Conférence de clôture du séminaire**





Informations pratiques

Public

Professionnels concernés par l'accompagnement des enfants des adolescents et des adultes en situation de handicap sensoriel.

Personnes concernées par le handicap et leurs familles.

Prérequis

Tout public

Lieu du séminaire

Domaine du LAZARET 223 Rue du Pasteur Benoît 34200, SETE

Date limite d'inscription: 02 juin 2023 (attention les places sont limitées)

Hébergement

Sur place au domaine du LAZARET

Transport

Les frais de déplacement sont à la charge des structures.

Renseignements et Inscriptions:

Retrouvez toutes les informations dans la rubrique Formation/Séminaires, les informations pratiques et le bulletin d'inscription sur le site internet de la FISAF : <https://www.fisaf.asso.fr>

Contact: Madame Janicot: ljanicot@fisaf.asso.fr / tel: 05 57 77 48 32
secrétariat FISAF: 05 57 77 48 30

